



Triple imposition gains de capitaux et dividendes ?

Par **Albert de Franqueville**, le **02/03/2018** à **03:18**

Bonjour a tous et a toutes,

Je suis a la recherche de reponses pour le cas suivant :

Je suis actionnaire de la SAS (A) qui elle meme est actionnaire d'une SAS (B)

La societe B verse des dividendes a la societe A qui me versera des dividendes egalement.
Quel sera la fiscalite entre B et A puis entre A et moi ?

Le jour ou la societe B est vendue. Quel sera alors la fiscalite pour A et moi ?

Merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **02/03/2018** à **18:15**

Bsr,

Je ne comprends pas vraiment tout.

Vous ne percevez des dividendes que de la Sté A, donc vous êtes imposés sur ceux-ci.

Pour le reste, ces quelques lignes sont insuffisantes .

La société A est-elle Holding, s'agit-il d'un régime "mère-fille".